



PEFC et FSC, deux labels de forêt certifiée, occupent le terrain en Belgique. Une demande qui croît, mais qui est encore limitée par une offre locale trop faible. Une campagne débute aujourd'hui.

Savez-vous si le bois de votre terrasse a été coupé légalement et n'a pas contribué à la déforestation ? Les planches de votre table viennent-elles d'une forêt gérée « durablement », par une entreprise respectant les droits des travailleurs et des communautés locales ? Deux labels, chez nous, apportent une quasi-garantie que le bois estampillé peut-être considéré comme « durable » car il respecte l'homme et la biodiversité et n'hypothèque pas l'avenir. FSC et PEFC : le premier surtout présent en Flandre et à Bruxelles. Le second implanté en Wallonie. Tous deux cherchent à mieux se faire connaître. C'est le sens de la campagne que lance ce mardi le « Forest Stewardship Council », soutenu par Greenpeace et le WWF. En 2016, selon une étude commanditée par la Coopération technique belge (CTB), 42 % de la population connaissaient le FSC. Et 71 % des consommateurs indiquaient que celui-ci aurait une influence sur le choix de leurs achats.

La connaissance des labels progresse, mais elle n'est pas aussi élevée que chez nos voisins (plus de 50 % aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne). Chacun des deux labels multiplie les actions d'information du public en s'appuyant notamment sur la grande distribution, les jardinerie, les magasins de meubles et les magasins de bricolage.

« *Le bois est renouvelable et écologique à condition que les forêts soient...* »

Source : [Le bois durable doit encore progresser - lesoir.be](http://www.lesoir.be/le-bois-durable-doit-encore-progresser)